

Empreintes



DOSSIER :
le bouquetin

Pages 4-7



Le passeport
éducatif

Page 14

N°36
Hiver 2014

Sommaire

Anecdotes naturalistes

- L'aigle en avait décidé ainsi !
- Un faucon crécerelle méditerranéen trouvé dans le Parc national
- Le vautour meurt à l'intérieur de la vache !

Pages 2-3

Un territoire à connaître

- **DOSSIER** : Réintroduction du bouquetin ibérique : où en est-on ?
- Des pièges à empreintes
- Lacs sentinelles, une opération interparcs
- Un séminaire pour la sublaire
- L'isard fragilisé
- Les grands rapaces sous haute protection

Page 4-10

Un territoire à vivre

- Parc national des Pyrénées : les aides accordées en 2014
- Zéro pesticide dans les vallées
- Défi familles à énergie positive 2014-2015
- La cabane de Peyranère fait peau neuve
- Assainissement écologique dans les cabanes et les refuges
- Le refuge de Barroude détruit dans un incendie
- La berce du Caucase éradiquée

Page 6-9

Un territoire à partager

- «Le jardin des observations» du collège d'Aspe
- Liste verte : une distinction mondiale pour le Parc national des Pyrénées
- Le passeport éducatif du Parc national des Pyrénées
- Memòria en partage
- Etsaut, commune du Parc national des Pyrénées
- Les nouveautés de la boutique : Pyrénix

Pages 10-15

Enfants

- Bouquetin

Page 16

Empreintes

Le journal du Parc national des Pyrénées

Parc national des Pyrénées
Villa Fould - 2 rue du IV Septembre
65007 Tarbes cedex

Directeur de publication : Gilles Perron
Coordinatrice : Marie Hervieu
Rédaction : Lydie Jouve
Iconographie : Delphine Pelletier

Ont participé à ce numéro : J. Cavailhès, C. Cognet, E. Daunes, E. Deustsch, E. Florence, J.P. Crampe, D. Galop, M. Hervieu, P. Fontanilles, O. Jupille, G. Lonca, D. Pénin, D. Pelletier, D. Peyrusqué, S. Rollet, E. Sourp

Photos : © Y. Bielle / A. Buttifant / J.P. Crampe / C. Cuenin / E. Deutsch / D.R. / E. Florence / P. Fontanilles / P.Llanes / F. Luc / C. Menvielle / P. Meyer / L. Nédelec / P. Nuques / D. Pelletier / D. Peyrusqué / S. Rollet / D. Rouanet / D. Tribot-Laspierre - Parc national des Pyrénées
CBNPMP / J. Garcia

Conception : Chantal Daquo

Impression : Images - Tarbes

Le journal du Parc national des Pyrénées

Édito

L'année écoulée 2014 a été riche en événements pour le Parc national des Pyrénées.

En 2013, les communes ont fait le choix d'adhérer à la charte du Parc national. L'année 2014 a été consacrée à la rencontre des collectivités. Ensemble, les projets à mener ont été précisés. À ce jour, dix-sept conventions de partenariat ont été finalisées. Onze seront très prochainement signées. Les actions définies dans la charte et les engagements du Parc national voient donc progressivement le jour sur l'ensemble du territoire ; un travail de collaboration sans cesse renouvelé.

La mise en œuvre des actions de développement durable et de gestion ne pourrait se faire sans une politique active d'éducation à l'environnement. Le Parc national a multiplié ses partenariats avec les collèges et lycées, ses interventions auprès des écoles primaires. Ce large travail du Parc national et de ses partenaires de l'éducation à l'environnement se traduit aujourd'hui par la mise en place du passeport éducatif.

À cela, il convient d'ajouter les nombreuses manifestations culturelles qui ont marqué la saison estivale 2014 et la collaboration intense avec le monde de la culture pour le collectage et la valorisation de la culture pyrénéenne.

L'année 2014 restera surtout dans la mémoire de tous comme le retour d'une espèce ancestrale, le bouquetin, disparu il y a plus de 100 ans des Pyrénées françaises. Ce moment historique a reçu le parrainage de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'écologie qui a relâché en juillet trois bouquetins. Un total de seize bouquetins a ainsi été réintroduit cet été. La biodiversité pyrénéenne s'est encore diversifiée grâce à un travail de longue haleine du Parc national des Pyrénées, en concertation avec les propriétaires et gestionnaires de l'espace montagnard et les différents usagers de la montagne.

Ce travail continu du Parc national des Pyrénées pour la préservation de la biodiversité et le développement durable des vallées a été souligné et récompensé lors du congrès mondial des parcs nationaux à Sydney à l'automne. Le Parc national a ainsi été classé sur la liste verte de l'UICN, couronnement mondial, qui reconnaît la qualité de cet espace et la bonne gestion par une gouvernance responsable et partagée.

Une période très dense, mais qui fût tellement stimulante.

À toutes et tous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015.

André BERDOU

Président du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées

L'aigle en avait décidé ainsi !

Guy Lonca, garde-moniteur en vallée de Luz, a assisté, le 30 août dernier, à une scène rare pour un observateur averti de la faune sauvage : un aigle se repaissant d'un jeune percnoptère qui n'avait pas encore pris son envol. Récit.

« Ce 30 août, comme toutes les semaines, je vais surveiller l'aire du percnoptère, où, fait exceptionnel, les parents venus d'Afrique pour se reproduire élèvent deux jeunes. Pour l'un, l'envol a eu lieu le 16 août. Après avoir volé, il revient tous les jours sur l'aire. Le second, en retard de croissance, n'a pas encore pris son envol.

Il est 15 heures. Je gare ma voiture et installe la longue-vue. Sans faire la mise au point, je jette un coup d'œil. J'aperçois sur l'aire une forme sombre et je me dis : « C'est bon, le petit est là ». J'effectue la mise au point et là, stupeur, c'est un aigle adulte qui trône au milieu de l'aire. Je recherche aussitôt la présence d'un petit... Rien. J'augmente le grossissement et là j'aperçois le petit percnoptère déjà mort, prisonnier des serres de l'aigle.

Après avoir observé les alentours, comme pour s'assurer qu'il n'y avait pas de témoin, l'aigle plume consciencieusement le petit. Après quelques minutes, le nid est jonché de plumes et de duvet pareil à une chambre à coucher après une bataille de polochons. L'oiseau mis à nu, l'aigle entame son repas. J'assiste, impuissant et rempli de désarroi, à ce festin. J'espérais tant qu'il y ait deux petits à l'envol, chose rarissime sur ce versant des Pyrénées, et puis, à force de les observer, je m'étais attaché à ces deux petits. J'enrage de cet échec si prêt du but.

L'aigle se rassasie pendant vingt minutes qui me semblent interminables. Puis, repu, il quitte l'aire sans un regard, abandonnant les restes de son repas.

Abasourdi par ce que je viens de vivre, j'appelle un collègue ornithologue, habitant à Saint-Savin, qui suit avec nous cette reproduction pour l'informer du sort funeste réservé au petit resté au nid. Il m'apprend que le matin, à 11h30, les deux jeunes se trouvaient encore

sur l'aire. Le lendemain, mon ami ornithologue, observe le second juvénile avec ses parents, perchés sur une vire rocheuse au-dessus de l'aire. Le 4 septembre, les trois rapaces quittent le site. Ils partent en migration, passer l'hiver en Afrique.

Ce n'est que quelques jours après, avec le recul, la tristesse passée et la déception atténuée qu'il n'y ait pas eu les deux petits à l'envol, que je réalise la chance que j'ai eu de faire cette observation exceptionnelle ».



Un faucon crécerellette méditerranéen retrouvé dans le Parc national



Un faucon crécerellette a été retrouvé dans le Parc national, à Viella (65). Cet oiseau est rarement observé dans notre région. L'individu portait une bague du Muséum d'Histoire naturelle de Paris qui a permis d'identifier son origine. Il s'agit d'un jeune né cette année en Camargue, en plaine de Crau, migrant par les Pyrénées pour ensuite rejoindre ses quartiers d'hivernage en Afrique, au sud du Sahara. L'abondance des

criquets et sauterelles en montagne, en août et septembre, invite le faucon crécerellette à une halte gourmande dans les Pyrénées. Mais celui-ci n'a malheureusement pas eu le temps de goûter au festin. Sans doute affaibli par son vol et le mauvais temps, il a perdu un tiers de son poids et est mort dans le trajet vers le cabinet vétérinaire. Merci à un habitant de Luz Saint-Sauveur de nous avoir apporté cet animal.

Le vautour meurt à l'intérieur de la vache !

Une vache couverte d'une paire d'ailes de vautour déployées, telle est la scène insolite qui attendait les randonneurs, entre le refuge d'Ayous (1 980 m d'altitude) et le col du même nom (2 200 m). Le 19 août, le bovin, propriété d'un éleveur d'Arette, s'est blessé et est mort suite à une chute. L'incident n'est pas rare en fin de saison. Quand l'herbe se raréfie, les vaches prennent plus de risques et s'exposent à des chutes.

La suite est, elle, inédite. Le premier vautour arrivé s'est introduit par une entaille dans le dos de la vache au lieu d'utiliser les orifices

naturels. Le rapace s'est coincé la tête entre deux vertèbres lombaires en se nourrissant dans la carcasse du bovin avant de mourir de stress et d'étouffement. Les autres vautours ont déguerpi sans demander leur reste et sans toucher à la vache.

« Je suis les vautours depuis vingt ans et c'est la première fois que j'en vois un piégé de la sorte. Il y a eu deux cas où un rapace s'était coincé entre des côtes », témoigne Didier Pérusqué, agent du Parc national des Pyrénées, qui est intervenu quelques jours plus tard pour extraire l'oiseau du bovin et

l'ensevelir sous des cailloux afin de permettre aux autres vautours de revenir pour jouer leur rôle d'équarisseur naturel.

« Il fallait les aider à terminer leur travail. Habituellement, ils consomment en une seule journée 80 à 90 % de la carcasse et reviennent le lendemain tout nettoyer. C'est le seul nécrophage efficace en estives. Son rôle sanitaire est indispensable. » Sans lui, une carcasse d'animal met plus de quinze jours à disparaître sous l'effet des asticots.





Réintroduction du Bouquetin ibérique dans le Parc national des Pyrénées

Où en est-on ?

Après avoir disparu des Pyrénées françaises en 1910, le bouquetin y a fait son grand retour cet été grâce à un ambitieux programme de réintroduction élaboré et conduit par le Parc national des Pyrénées en partenariat avec les propriétaires et gestionnaires de l'espace montagnard.

Au cours des trois opérations de lâcher réalisées en 2014, neuf bouquetins le 10 juillet, trois le 19 juillet puis quatre le 10 octobre, soit un total de seize animaux, ont été libérés sur le site du Clot, dans la zone cœur du Parc national des Pyrénées sur la commune de Cauterets.

Ces caprins ont été prélevés en Espagne, dans le Parc national de la sierra de Guadarramad. Une enquête sanitaire réalisée en juin

2013 avait démontré l'adéquation de cette population aux nécessités des protocoles sanitaires de transfert vers le territoire français. Tous les animaux transférés ont fait l'objet de nombreuses et exigeantes analyses préconisées par les services vétérinaires compétents et les représentants du monde agricole. Leur objectif : éviter impérativement de ramener dans les Pyrénées de nouvelles maladies susceptibles de se propager aux ongulés domestiques et sauvages.



19 juillet 2014 : lâcher de 3 bouquetins en présence de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement



Une des clés du succès : le suivi des animaux lâchés

L'effort de suivi compte parmi les facteurs importants de la réussite de ce projet. Des moyens humains et matériels adaptés, spécialement dédiés à cet objectif, ont donc été prévus et mis en œuvre. Neuf des animaux lâchés en juillet ont été équipés de colliers émetteurs VHF tandis que trois des bouquetins lâchés en octobre l'étaient de colliers émetteurs GPS. Des marques visuelles ont été posées sur l'ensemble des individus. Outre leur usage facilitant la détection des animaux dans l'espace montagnard, ces colliers émetteurs permettent de contrôler la survie des individus en émettant un signal différent s'ils sont morts.

Trois principaux objectifs de suivi ont été ciblés :

- 1) S'assurer de l'installation viable d'une population de bouquetin ibérique dans la zone du Parc national des Pyrénées et assurer sa préservation.
- 2) Limiter les risques de perturbation susceptibles de provoquer la dispersion ou la perte des animaux.
- 3) Contribuer à la connaissance de l'espèce mais surtout exploiter au mieux l'expérience nouvelle de réintroduction dans le milieu nord-pyrénéen en vue des opérations futures.

Bilan des opérations de suivi

De juillet à octobre 2014, 450 détections de bouquetins ont été enregistrées au cours de 71 prospections réalisées par l'ensemble des agents chargés des prospections. Trois des individus non-équipés de colliers émetteurs du fait de leur âge et de leur taille insuffisante n'ont pu être détectés. Toutefois des observations occasionnelles par des randonneurs ou des bergers ont permis de s'assurer de leur présence dans la zone de suivi.

Des déplacements importants mais pas faits au hasard

Les bouquetins découvrent peu à peu leur nouvel environnement pyrénéen. Les premiers mois d'acclimatation ont été caractérisés par un comportement exploratoire. D'apparence parfois erratique, il traduit à la fois une tentative de retrouver le pays natal et une recherche de sites présentant les préférences écologiques de l'espèce.

Comme le souligne Jean-Paul Crampe, chargé de mission au Parc national pour la réintroduction du bouquetin, « *Les premiers*

mois sont cruciaux pour l'installation de la population nouvelle. Les déplacements des différents individus constituent une trame spatiale sur laquelle vont peu à peu s'établir les quartiers saisonniers. En effet, au bout d'un cycle annuel complet, les zones biologiques vitales devront être adoptées, pour le déroulement du rut automnal ou pour les mise-bas printanières. Il conviendra surtout de trouver, dès les premières neiges, des zones abritées et ensoleillées capables de protéger les nouveaux venus des rigueurs de l'hiver, les fameuses zones d'hivernage. »



Un territoire à connaître

Sur les traces de leurs ancêtres disparus

Un premier résultat important du suivi repose sur le constat d'une préférence caractérisée pour le milieu rupestre et escarpé à l'extrême. Pour quelques individus qui ont semblé s'y stabiliser pendant quelques temps, le massif du Grand Barbat, et son extraordinaire système de falaises abruptes interdites à l'homme, présentent apparemment un milieu des plus attractifs en été.

L'anecdote suivante montre que ce choix fait une référence au passé des plus intéressantes : le 9 septembre l'équipe de suivi de l'ONCFS, conduite par Michel Crampe, observe trois des quatre femelles lâchées, rassemblées au sommet du pic de Badescure, à deux pas du Grand Barbat. Elles se situaient alors exactement 150 mètres à l'aplomb du site où, en juillet 1987, l'œil avisé de Christian Cayrey, garde-moniteur du Parc national en vallée d'Azun, découvrait le crâne d'un énorme bouquetin mâle fossilisé par la glace que la fonte récente d'un névé permanent venait de libérer. Il ne s'agit pas ici d'une coïncidence extraordinaire, aucun effet du hasard dans cet événement en apparence fortuit. Il traduit seulement la justesse de choix des nouveaux venus retrouvant d'instinct le domicile estival de leur ancêtre depuis longtemps disparu.

Nouvelles silhouettes sur les crêtes de la montagne de Cauterets



Image encourageante : le premier « troupeau » de la nouvelle population pyrénéenne

Le premier troupeau

Le premier troupeau, telle pourrait être la légende de la photo prise le 18 septembre, toujours sur le massif du Barbat. Un mâle et trois femelles pâturent ensemble et paisiblement, ne se quittent pas d'un sabot lorsqu'ils se déplacent. Il s'agit là d'une observation très

encourageante si l'on sait que trois des quatre femelles lâchées se retrouvent réunies après une longue période de prospection individuelle qui les avait maintenues dispersées jusque-là. Comment ne pas s'étonner de cette faculté à se retrouver ainsi en quelques semaines dans ce territoire immense, totalement inconnu pour elles ?



Des bouquetins transfrontaliers

Des mouvements de plusieurs kilomètres ont été observés chez certains individus quand d'autres manifestaient déjà une forte sédentarité. Si la plupart des déplacements se sont inscrits dans un rayon de 10 km, on doit cependant signaler le record établi par un mâle de 9 ans avec 60 km déjà parcourus depuis le 10 octobre, date de son lâcher.

Il fallait bien s'y attendre un peu, la frontière franco-espagnole n'aura pas arrêté nos bouquetins explorateurs guidés par leurs « autoroutes naturelles », les hautes crêtes. En visitant les abords du Pico Los Batanes et de Brazato au-dessus des Bains de Panticosa, les bouquetins lâchés à Cauterets nous rappellent à leur manière l'homogénéité orographique de ce massif granitique reconnue des géologues par le nom de massif de « Cauterets-Panticosa ». Soulignant ainsi son caractère essentiel d'entité biogéographique montagnarde indissociable, ils nous rappellent que cette montagne constitua pour les hommes aussi une zone d'échanges et de contacts depuis les temps les plus anciens. Ces temps où les troupeaux montés des terres basses du Quiñon de Panticosa et de la Ribera de Saint-Savi en fréquentaient les pâturages indivis du Marcadau sous le régime pacifiant de « lies et passerries » patiemment établies. Comme à l'évidence, les premiers bouquetins explorateurs nous y invitent, cette magnifique espèce pourrait bien, dans un futur proche, constituer à son tour un sujet nouveau de collaboration et d'échanges fructueux entre les deux communautés montagnardes voisines.

D'autres perspectives pour 2015

Considérer que la réintroduction est effective et acquise aujourd'hui constituerait une grave erreur de jugement : avec seize individus réintroduits dont seulement cinq femelles, la situation reste très précaire à l'approche de l'hiver qui blanchit déjà les sommets. Il est plus exact de considérer que les actions déjà réalisées constituent une amorce d'un projet demandant à être poursuivi avec détermination. Les opérations à mener en 2015 revêtent donc une importance capitale car d'elles dépendront vraiment l'implantation spatiale et le « décollage » démographique espérés. Compte-tenu d'un contexte politique plus favorable et aussi de l'expérience acquise, il est possible désormais d'aborder les actions futures en répondant aux critères initialement prévus. Les opérations de lâcher de 2015 viseront donc à atteindre un nombre minimum et une proportion des sexes en adéquation avec les préconisations du projet, soit 40 individus dont au moins 20 femelles adultes.

Sur le plan de la période, il est également prévu de répondre aux préconisations édictées qui conseillaient vivement de lâcher les femelles juste avant leur mise-bas, en avril et mai. Avec l'apport des cabris nés dans les Pyrénées, les avantages d'une fixation spatiale des femelles liée à l'élevage de leurs tout jeunes cabris et la neige présente en altitude, on attend une meilleure stabilisation des animaux dès les premiers mois.

Fortes de ces actions, les conditions de succès seront, n'en doutons pas, mieux assurées pour le démarrage de la jeune population.

Un territoire à connaître



Témoignage

“ Le projet de réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées est tout à fait louable et je m'en réjouis. J'avais fait ce vœux pieux il y a de nombreuses années, mais la Fédération de chasse ne pouvait pas porter seule un tel projet, nous ne pouvions qu'y adhérer. Site protégé et classé, le Parc national des Pyrénées était le mieux placé pour cette réintroduction. L'épidémie de la brucellose qui a touché les bouquetins du massif du Bargy dans les Alpes est cependant préoccupante. C'est pourquoi je souhaite des garanties et qu'un suivi sanitaire soit effectué afin d'éviter un tel épisode dans les Pyrénées.

Les bouquetins réintroduits dans les Pyrénées proviennent d'Espagne. Une fois de plus, les Espagnols nous montrent l'exemple : en parfaite harmonie, ils ont été capables de préserver l'ours, le bouquetin et le lynx.

Le bouquetin a parfaitement sa place dans nos montagnes où il contribuera au maintien naturel de l'ouverture des milieux. Cependant, s'il se multiplie de telle sorte qu'il colonise les zones de chasse, je souhaite que le principe de précaution au titre de dérangements ne soit pas utilisé pour nous interdire de chasser. Ces zones doivent rester inchangées. Aucun chasseur ne tirera de bouquetin, espèce protégée. Ils sont tout à fait capables de différencier un isard d'un bouquetin. D'autant que ce dernier, peu farouche, ne présente aucun intérêt pour la chasse.

Je souhaite à ce projet toute la réussite qu'il mérite.

Jean-Marc DELCASSO

Président de la Fédération de chasse des Hautes-Pyrénées, vétérinaire et passionné de la faune sauvage



Des pièges à empreintes

Dix étranges petits radeaux flottent depuis cet été sur les lacs et laquets de la vallée d'Ossau.

Construits par le Groupe de recherche et d'études pour la gestion de l'environnement (Grege), ces radeaux comportent une plaque d'argile surmontée d'une cahute. Si un desman, ce petit mammifère semi-aquatique endémique des Pyrénées qui passe très souvent inaperçu, s'y aventure, il y laisse son empreinte. Insaisissable, cet insectivore nocturne donne du fil à retordre aux scientifiques qui souhaitent mieux connaître son aire de répartition géographique. « *Classé vulnérable dans la liste rouge de l'UICN, les populations de "rat-trompette" déclinent sans que l'on puisse quantifier l'importance du phénomène* », précise Jérôme Cavailles, chargé de mission faune au

Parc national des Pyrénées. « *Son habitat et sa ressource alimentaire sont menacés. Les installations hydrauliques et hydroélectriques entraînent des fluctuations importantes du débit des cours d'eau qui perturbent ses conditions de vie.* »

La mise en place de ces radeaux empreintes sur le territoire du Parc national des Pyrénées, s'inscrit dans le cadre d'un projet européen LIFE + coordonné par le Conservatoire des espaces naturels de Midi-Pyrénées.



Lacs sentinelles, une opération interparcs

Didier Galop, chercheur au laboratoire GEODE / CNRS – Université J. Jaurès de Toulouse – perce les secrets de dix lacs d'altitude situés dans le Parc national des Pyrénées. Ce programme nommé ROCEPAL (Rétro Observation, Évaluation et impact des Changements Environnementaux dans les Pyrénées centrales à partir des Archives Lacustres) bénéficie du soutien financier du Parc national des Pyrénées et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Ce programme vise à caractériser l'état actuel de ces milieux fragiles par l'étude de différents paramètres physico-chimique et biologique, mais aussi d'identifier son évolution au cours du passé à travers l'analyse de carottes de sédiments lacustres.

« *Ce procédé nous permet de remonter le temps en étudiant plusieurs indicateurs comme le pollen* », explique Didier Galop. « *À partir*

de l'analyse des sédiments et de datations, ces échantillons livrent l'histoire du bassin versant, l'évolution de sa biodiversité, les aspects hydrologiques comme les précipitations et les événements catastrophiques, les variations du climat et de l'activité humaine sur plusieurs millénaires. Des périodes de refroidissement et de réchauffement se sont alternées. Ce regard sur le passé permettra de mieux connaître les phases à venir. »

Les analyses sont en cours au CNRS de Toulouse.

Ces travaux ont amené un consortium constitué par le Parc national des Pyrénées, le laboratoire GEODE et l'Agence de l'eau Adour-Garonne à entrer dans le réseau « Lacs-sentinelles » déjà structuré sur l'arc alpin. Cette coopération autour de l'intérêt porté aux lacs d'altitude permettra d'impulser des programmes de recherche et de mettre en commun les connaissances.

Un séminaire pour la subulaire

Lors d'un séminaire de deux jours à Saint-Lary Soulan, une trentaine de professionnels, scientifiques et gestionnaires d'espaces naturels d'Espagne, d'Andorre et de France, ont échangé, partagé ou simplement découvert la richesse des travaux menés sur la Subulaire aquatique en vue de sa conservation. Il s'agit d'une petite plante de la famille des crucifères (végétaux dont les fleurs ont leurs pétales disposées en forme de croix), vivant dans les eaux peu profondes et fraîches sur les rives des lacs d'altitude. Protégée et inscrite au « Livre rouge de la Flore menacée de France », elle est uniquement présente en métropole dans le massif pyrénéen. Dans les Hautes-Pyrénées, la seule localité connue se trouve dans la Réserve naturelle nationale du Néouvielle.





La chute des effectifs d'isards constatée ces dernières années résulte très vraisemblablement de la conjugaison de la présence de maladies infectieuses (kératoconjonctivite et pestivirus) et de saisons hivernales rigoureuses. Les récents comptages réalisés par les équipes du Parc national des Pyrénées en collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Office national des forêts (ONF) et les chasseurs illustrent ce phénomène. Entre 2006 et 2014, la diminution des effectifs de la population d'isards est de l'ordre de 56% en vallée de Luz et de 49% en vallée d'Aure.

L'isard fragilisé

Dans le milieu naturel, ces épisodes infectieux et climatiques apparaissent de manière aléatoire (dans le temps et dans l'espace) et participent aux mécanismes naturels de régulation des populations. Ces dernières années, leurs effets cumulés ont engendré une chute conséquente des effectifs qui inquiètent les gestionnaires d'espaces naturels. Il semblerait néanmoins que les populations d'isards présentes sur le territoire du Parc national tendent à se redynamiser. Dans les hardes observées en 2014 par les gardes-moniteurs, certaines classes d'âge manquent de toute évidence à l'appel. Les deux derniers hivers très neigeux ont éliminé une bonne partie des petits nés dans l'année. D'autres, comme la classe d'âge « cabris », est désormais bien représentée. Dans ces populations déstructurées, le pourcentage d'individus reproducteurs augmente naturellement sous l'effet de phénomènes démographiques appelés « densité – dépendance ». Mais ce constat, bien qu'encourageant pour l'avenir, est à tempérer au regard des particularités biologiques de l'espèce. Les femelles cabris détectées cette année lors des comptages ne participeront à la reproduction que lorsqu'elles auront atteint l'âge de 4 ou 5 ans. On méconnaît totalement la progression de l'épidémie de pestivirus.

Ainsi, pour éviter d'accentuer les conséquences démographiques de ces phénomènes naturels et permettre à la population d'isards de se reconstituer, les responsables cynégétiques devront, pendant les prochaines années, adapter en conséquence à la baisse leurs plans de chasse. Pour la saison 2014 – 2015, certaines sociétés de chasse bien conscientes de la situation, ont fortement baissé ou arrêté la chasse de l'espèce sur leur territoire.

Le Parc national des Pyrénées, via ses programmes de veille sanitaire et de suivis d'espèces, sera particulièrement vigilant à l'état de santé de cette population d'isards aujourd'hui fragilisée.

De son côté, Jean-Marc Delcasso, président de la Fédération de chasse des Hautes-Pyrénées et vétérinaire, se dit conscient de la chute des effectifs d'isards. « Nous avons remarqué qu'il manque aussi des adultes. Dès lors, j'ai demandé que la chasse soit suspendue. Pour les quelques sociétés de chasse qui ont souhaité continuer, je leur ai demandé de baisser leur plan de chasse

et de ne tirer que des mâles adultes ou des jeunes de l'année. Cependant, je pense que la maladie est derrière nous. Il s'agit d'un virus et les animaux s'immunisent. Partie de Perpignan, la pestivirus progresse par l'ouest et finira par atteindre le Pays Basque. Il y a 10 ans, les Pyrénées Orientales ont vécu le même phénomène. Aujourd'hui, la population d'isards y est revenue à son summum. En revanche, une autre pathologie me préoccupe davantage : l'ehrlichiose. Transmise par les tiques, cette maladie, causée par une bactérie, infecte les globules blancs et affaiblit les défenses immunitaires. Les chasseurs des Hautes-Pyrénées participent activement au suivi sanitaire des isards. Depuis 10 ans, ils réalisent des prélèvements sanguins et de rates sur les isards prélevés à la chasse. Cette année, l'étude montre que tous les isards atteints de pestivirus étaient également touchés par l'ehrlichiose. »





Les grands rapaces sous haute protection



Les gardes-moniteurs du Parc national suivent de près la reproduction de quatre espèces principales de grands rapaces : Gypaète barbu, Vautour percnoptère, Vautour fauve et Aigle royal. Ce suivi s'inscrit dans une démarche nationale de veille écologique. Chaque année, le Parc national des Pyrénées mobilise sur cette opération l'équivalent de deux emplois à temps plein.



Le Gypaète barbu

Ce rapace fait l'objet d'un plan national d'actions d'une durée de 10 ans (2010-2020) coordonné par la LPO animateur du réseau de suivi « Casseur d'os » dans le cadre du programme Pyrénées Vivantes. Le Parc national participe au réseau. Les Pyrénées comptent 39 couples nicheurs, d'où l'importance du territoire dans la conservation de cette espèce classée en danger d'extinction. Le Parc national des Pyrénées, en collaboration avec des partenaires, assure le suivi de 13 couples de Gypaètes barbus sur son territoire.

La population de Gypaètes barbus qui progresse sur le Parc national depuis sa création où l'on comptait 7 couples en 1967 contre 13 en 2014 semble se stabiliser depuis 2006. Avec 5 jeunes à l'envol, cette année encore, le succès de reproduction se révèle plus élevé dans le Parc national que sur le reste du massif. C'est peut-être la qualité du territoire et sa protection qui favorisent ce haut succès de reproduction.

Le Vautour percnoptère

Cette espèce migratrice en danger d'extinction se reproduit en France.

Les Pyrénées accueillent 72 couples territoriaux. Ici encore, le rôle des Pyrénées dans la conservation de cette espèce est prépondérant. Le Parc national des Pyrénées participe au réseau « Percnoptère Pyrénées » animé par la LPO et suit 14 couples sur les 25 présents sur son territoire. En 2014, 13 couples se sont reproduits. 4 ont échoué en cours de reproduction et 9 ont amené chacun un jeune à l'envol.

Le Vautour fauve

Les Pyrénées et notamment le Parc national sont le territoire historique de l'espèce en France. Après une période de stagnation de 1970 à 1980, la population de Vautours fauves sur le versant nord-pyrénéen croît de façon importante et continue jusqu'en 2006. Cette dynamique a été certainement stimulée par le dépôt de carcasses issues des élevages industriels de porcs et de volailles en Espagne. Puis, avec la fermeture des charniers espagnols, les Vautours fauves subissent de plein fouet la crise alimentaire. En 2007/2008, on enregistre une baisse d'un tiers des effectifs nicheurs et un taux de reproduction le plus bas jamais atteint (autour de 32% alors que la moyenne 1974-2006 était de 76%). Aujourd'hui, on compte 830 couples dans les Pyrénées françaises contre 20 000 dans les Pyrénées espagnoles.



Parc national des Pyrénées : les aides accordées en 2014

Le Parc national des Pyrénées contribue chaque année, par son accompagnement technique et financier, à la réalisation de projets de préservation des patrimoines naturels, d'événementiels culturels, d'embellissement des villages, de soutien à l'activité agropastorale, de développement durable des communes, du tourisme et de la forêt.

Pour l'année 2014, 14 projets sont accompagnés au titre de la Convention interrégionale de massif des Pyrénées (CIMP) dans les Pyrénées-Atlantiques pour un montant de 176 968 € (dont 131 903 € du Parc national et 45 065 € de la Région Aquitaine). Côté Hautes-Pyrénées, 39 projets sont aidés pour un montant de 380 406 € (dont 273 742 € du Parc national et 106 664 € de la Région Midi-Pyrénées).

Parmi les projets exemplaires, citons, en premier lieu, en Pyrénées-Atlantiques, la réhabilitation thermique de la salle des fêtes d'Accous qui sera transformée en

espace culturel. L'objectif est de la rendre accessible à tous les publics dans le cadre d'un projet à dimension intercommunale. Ce projet est financé à hauteur de 24 934 €.

Les Fédérations départementales pour la pêche et la protection de milieux aquatiques des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées souhaitent améliorer la connaissance des populations piscicoles de cours d'eau alevinés situés sur le bassin des Gaves d'Ossau, d'Arrens et du Larribet. Ces opérations, qui tendent vers une gestion piscicole patrimoniale de la zone cœur du Parc national, sont aidées à hauteur de 2 609 €.

Le Groupement de développement agricole du canton d'Aucun (65) bénéficie d'une subvention de 4 915 €. Ce groupe d'éleveurs de brebis et de vaches allaitantes s'est fédéré pour créer et développer une marque collective « Viande du val d'Azun ».

Enfin, les aménagements des portes d'entrée des sites d'Artigues, Tournaboup, Lienz, Betpouey, l'Yse, Artiguisse et Orédon, portés respectivement par la Communauté de communes de la Haute Bigorre, la Commission Syndicale de la Vallée du Barèges et le SIVU Aure-Néouvielle obtiennent une aide de 54 731 €.

Le SIVU Aure-Néouvielle réalisera également des travaux d'accessibilité des sentiers de randonnées en joëtte dans le Massif du Néouvielle. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural Tour du Massif du Néouvielle.

Zéro pesticide dans les vallées

Depuis 2010, le Parc national des Pyrénées, avec la participation financière de l'Agence de l'Eau et des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine, accompagne les communes dans la réduction de l'utilisation de pesticides non agricoles. La troisième phase de ce projet « Zéro pesticide » s'achève en décembre 2014. Au total, 37 communes y participent. Elles bénéficient du conseil du bureau d'études Territori, de la formation des agents aux techniques alternatives par le lycée Adriana de Tarbes et d'outils de communication (panneaux, animations, guides) destinés à expliquer les nouvelles pratiques aux habitants. Tonte raisonnée, plantes couvre-sol, paillage en copeaux de bois déchiqueté, recours aux plantes locales, voilà les alternatives que les communes développent pour en finir avec les pesticides.

Ce programme devrait être reconduit en 2015 et 2016 pour au moins dix nouvelles communes.



Défi familles à énergie positive 2014-2015

Pour la seconde année, le Parc national des Pyrénées et l'Espace Info Energie proposent aux habitants de relever le défi « Familles à énergie positive ». Il s'agit d'un concours gratuit auquel participent des équipes concurrentes. L'opération consiste à réaliser des économies d'énergie dans un esprit ludique et convivial en agissant sur notre comportement quotidien. Ce défi se déroule chaque année dans toute la France.

L'hiver dernier, vingt foyers du Parc national ont concouru. Ils ont diminué de 21% leur facture d'énergie en adoptant des gestes simples, sans faire d'investissements lourds. En moyenne, chaque foyer a économisé plus de 200 € par an.

De décembre 2014 à avril 2015, les équipes inscrites au défi pourront suivre leurs consommations d'énergie via un site internet dédié (<http://pnp.familles-a-energie-positive.fr>). Le Parc national et

l'Espace Info Énergie accompagneront les familles pour tester les éco-gestes les plus lucratifs. Tous les habitants des communes du Parc national des Pyrénées peuvent s'engager dans le défi : couples, personnes seules, familles avec enfants, retraités, etc.

À la fin du concours, les équipes les plus économes en énergie recevront un prix.

<http://pnp.familles-a-energie-positive.fr/>

Cette opération a reçu le soutien financier de l'ADEME Midi-Pyrénées et d'EDF.





La cabane de Peyranère fait peau neuve

La convention d'application de la charte du Parc national des Pyrénées signée entre la commune de Cette-Eygun et le Parc national prévoit de mener ensemble le réaménagement et la requalification paysagère du site pastoral de Peyranère. La restauration et la valorisation de l'ancienne cabane pastorale constituent une des premières actions de la convention d'application.

Les jeunes de l'APSAP (association de prévention spécialisée de l'agglomération paloise) et de l'association Gadgé voyageurs ont donc travaillé pendant plus de trois mois à la restauration de la cabane dans le cadre d'un chantier éducatif. La première tranche de travaux (la mise hors d'eau et hors air) est terminée et vient d'être inaugurée.



En 2015, une deuxième tranche de travaux est prévue pour aménager l'intérieur de la cabane et permettre son utilisation par les randonneurs du GR et du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

L'un des objectifs de ce chantier éducatif de restauration du patrimoine est de permettre aux jeunes de 16 à 20 ans très éloignés de l'emploi, d'acquérir une expérience de travail valorisante, afin qu'ils puissent s'engager dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Ce projet de restauration a pu voir le jour grâce au financement de la Fondation du patrimoine, du Parc national des Pyrénées, de la commune de Cette-Eygun (propriétaire de la cabane), du FIPD (fonds interministériel de prévention de la délinquance) et du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Le montant de la première tranche des travaux s'élève à 90 660 euros.

La Fondation du patrimoine et le Parc national des Pyrénées ont profité de l'occasion pour renforcer leurs liens en signant un contrat de partenariat qui favorisera la réalisation d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

Assainissement écologique dans les cabanes et les refuges

Grâce à l'aide financière de l'Agence de l'Eau, le Parc national des Pyrénées a sollicité l'expertise de l'éco-centre Pierre et Terre pour tester un assainissement écologique en altitude. En 2014, ce dispositif a permis l'accompagnement sur plusieurs sites : parking d'Artigusse, parking de Fredencon, cabane de la Plagne (Saint-Lary), cabane de Salistre (Etsaut), refuge de Campana (Bagnères de Bigorre) et refuge du Larry (Urds). Il s'agissait d'aménager ou de repenser un système de toilettes sèches et d'étudier la possibilité de traiter les eaux résultantes par filtres plantés.

Par rapport à des systèmes «classiques», plus gourmands en ressources et producteurs de boues, l'utilisation de toilettes sèches et d'un assainissement par filtres plantés réduit de façon très importante les impacts sur les milieux. Cette méthode écologique se révèle d'autant plus pertinente en site isolé dans des espaces naturels tels que la zone cœur du Parc national et ses environs.

L'objectif de l'étude est de favoriser le recours aux toilettes sèches et l'expérimentation de l'assainissement par filtres plantés en altitude. Les premiers travaux débiteront en 2015.



Le refuge de Barroude détruit dans un incendie

Dans la nuit du 11 au 12 octobre, le refuge de Barroude dans la haute vallée de la Gela (Hautes-Pyrénées) a été totalement détruit par un incendie. Il avait fermé ses portes depuis lundi 29 septembre. La foudre pourrait être à l'origine de l'incendie. Les gardiens, Rozenn Olichon et Eric Courgeon, n'étaient pas là-haut au moment du sinistre. Perché à 2 377 mètres d'altitude, au pied de la grande muraille de Barroude, ce refuge datait de 1973. D'une surface de 160 mètres carrés et d'une capacité de 35 places, il était extrêmement connu des randonneurs qui ne pourront pas y trouver d'abri cet hiver. La partie hivernale en libre accès a été détruite. Pour l'été prochain, le constat est identique.

C'est un peu de l'histoire du Parc national des Pyrénées qui est partie en fumée. Une pensée affectueuse aux gardiens – Rozenn et Eric – qui ont développé et animé ce lieu de vie en très haute montagne.



La berce du Caucase éradiquée

Un chantier d'élimination d'une plante exotique dangereuse, la berce du Caucase, a eu lieu à la Raillère (1 055 mètres), au-dessus de la commune de Cauterets. Cette ombellifère géante, jusqu'à 3 mètres de haut, était cultivée en 1929 dans les kolkhozes staliniens comme plante fourragère. Elle contient une sève photosensibilisante qui produit des brûlures graves de la peau, après exposition au soleil.



Dans les Pyrénées, on la retrouve également à Visser (Hautes-Pyrénées) et à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

Cent pieds déjà arrachés en 2009

Dès 2009, les gardes-moniteurs du Parc national ont commencé à arracher une centaine de pieds, avant qu'elle ne produise ses innombrables graines (10 000 graines / individu). Opération insuffisante pour éliminer la plante qui se reproduit de manière végétative par son système racinaire traçant. Aussi, a-t-il fallu déterrer 360 nouveaux pieds, emporter pour brûlage les ombelles en début de fructification et les racines. Ce chantier a été réalisé par le Parc national des Pyrénées en collaboration avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Parallèlement, une opération de sensibilisation a été menée auprès des agents du Conseil général des Hautes-Pyrénées et de la commune de Cauterets.



« Le jardin des observations » du collège d'Aspe



C'est un jardin extraordinaire niché dans le collège d'Aspe, à Bedous, où les élèves font croître la biodiversité. Le « Jardin des observations » repose sur un partenariat entre le collège, les écoles primaires de la vallée (Bedous, Accous, Lees-Athas et Etsaut) et le Parc national des Pyrénées. Dès leur entrée en sixième, les nouveaux collégiens effectuent un séjour d'intégration puis se rendent dans la zone cœur du Parc national pour s'initier à la biodiversité et à la richesse de ce territoire en différentes saisons.

C'est en 2011 qu'a été décidée la création du « Jardin des observations ». Un inventaire des êtres vivants a d'abord été réalisé avec les agents du Parc national des Pyrénées. Les élèves ont ensuite délimité des zones susceptibles d'accueillir des espèces animales et végétales. Les aménagements se sont tout d'abord faits petit à petit : murets de pierre, haies, tas de bois mort, compost, zones fleuries, nichoirs, mangeoires, etc. Puis, en 2014, une mare et un hôtel à insectes ont été installés et de nouveaux nichoirs fabriqués. Aucune introduction d'espèces animales n'a été effectuée. En juin, les élèves ont observé dans la mare, grenouilles, tritons et divers insectes

dont des insectes aquatiques. Depuis la rentrée, aucun triton ni grenouille ne semble occuper la mare. Ils se sont reproduits au printemps dans la mare pour ensuite s'exiler. Cependant, un têtard a été découvert le jour de l'inauguration de cet espace. Les suivis se poursuivent également pendant l'hiver. Cela permet de comparer les changements de cet environnement montagnard au fil des saisons. Les élèves découvrent le devenir des animaux observés l'été et comment les végétaux résistent à la rigueur de l'hiver. Un suivi scientifique des populations d'espèces qui vivent dans le jardin sera mis en place. Chaque classe contribue au projet de façon complémentaire. Les travaux des uns nourrissent ceux des autres et tous participent à l'objectif initial de l'opération : augmenter la biodiversité.

Liste verte : une distinction mondiale pour le Parc national des Pyrénées

La liste verte honore les parcs et réserves du monde entier en fonction de leur réussite de conservation, d'équité, de gouvernance, de gestion des ressources naturelles et offre des pistes d'amélioration. Cinq espaces naturels français, dont le Parc national des Pyrénées, ont ainsi été récompensés, parmi soixante candidats de huit nationalités différentes, lors du congrès mondial des parcs de l'Union internationale pour la conservation de la nature, organisé en Australie. Au total, vingt-trois sites du monde entier ont été primés.

« La Liste verte aura un effet de motivation puissant, aidant les gestionnaires des aires protégées à appliquer les normes et à offrir des exemples démonstratifs sur les meilleures pratiques de gestion », a déclaré Trevor Sandwith, directeur du Programme mondial des aires protégées de l'UICN.

Le passeport éducatif du Parc national des Pyrénées

Lors de l'élaboration de la charte du Parc national des Pyrénées, les partenaires ont émis le souhait de créer un passeport éducatif proposant, à l'ensemble des élèves des vallées, une découverte du Parc national et une approche des patrimoines naturel, culturel et paysager et du développement durable. Ainsi le Parc national des Pyrénées l'a élaboré.

Son contenu pédagogique répond aux programmes de l'Éducation nationale et a été défini en collaboration avec les Inspections académiques des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Afin de proposer aux enseignants des regards croisés sur les différentes thématiques et d'aborder de nouveaux sujets, le Parc national s'est associé à différents partenaires.

Pour accompagner les professeurs dans la définition de leur projet pédagogique, le Parc national leur remettra le « livret de l'enseignant ». Les élèves, quant à eux recevront le « livret élève », qui les suivra tout au long de leur scolarité. Chaque projet sera validé par un « visa » et devra comporter au moins trois demi-journées d'intervention, dont une au minimum sur le terrain. Elles sont gratuites quelque soit l'intervenant et prises en charge par le Parc national.



Memòria en partatge

L'association Piréna Immatèria, en collaboration avec le Parc national des Pyrénées, a édité un livre-cd : *Memòria en partatge*. Ce premier disque de collectages porte intégralement sur les chants des Hautes-Pyrénées collectés en Bigorre par Xavier Ravier entre 1956 et 1962. Véritable témoignage avec des enregistrements numérisés, il donne accès à une culture musicale et linguistique particulièrement riche. Ce document unique sera disponible en fin d'année.

Renseignements :

Piréna Immatèria : 06 22 66 48 33

Parc national des Pyrénées : 05 62 54 16 58



Un territoire à partager

Les nouveautés de la boutique

Pyrénix, un jeu sur les Pyrénées

Ce jeu est né de la créativité des élèves du lycée Michelet de Lannemezan. À l'origine du projet, un travail sur le pyrénéisme mené par la section montagne du lycée et une visite de Gavarnie avec une intervention du Parc national.

Pyrénix est né là, au cœur même du massif. C'est un jeu de cartes à indices pour découvrir en s'amusant le patrimoine pyrénéen. Les éditions Cairn se sont associées au lycée et au Parc national des Pyrénées pour l'éditer.

Prix : 10,00 €

En vente dans les Maisons du Parc national et sur la boutique du site : www.parc-pyrenees.com

Etsaut, commune du Parc national des Pyrénées

Dès cet été, la commune d'Etsaut a posé les panneaux « Commune du Parc national des Pyrénées » aux entrées du village.

C'est la première commune des vallées béarnaises qui, suite à son adhésion à la charte du Parc national, décline dans sa signalétique sa collaboration avec le Parc national.



Animations culturelles en vallées de Gaves

Les hautes vallées des Gaves ont vu naître l'été dernier plusieurs événements innovants dans leur forme mais aussi par leur co-construction entre acteurs locaux, communes et communautés de communes et Parc national des Pyrénées.

Éliane Blin, animatrice du projet culturel de territoire et directrice de la Maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur expose ainsi le projet : «*Nous avons le devoir de transmettre et restituer ce patrimoine, non pas dans une forme figée mais dans une forme vivante. Le patrimoine doit se raconter au présent et non au passé si l'on veut que les nouvelles générations se l'approprient. La rencontre entre spectacle vivant et patrimoine a été alors évidente.*»

Ainsi est née l'idée du cinéma en plein air dans les villages avec la double volonté de réhabiliter

l'image cinématographique par une action de proximité et de faire vivre l'histoire des villages.

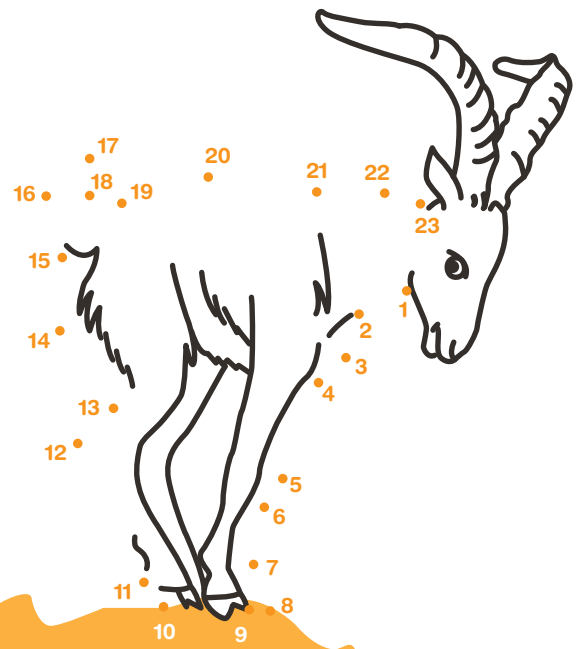
La compagnie professionnelle « Des jolies choses » a collecté la parole des villageois. Plusieurs journées dans chaque village, un collectage pas à pas, acquérir la confiance, revenir, écouter... échanger, partager. Tous ces échanges, ces confidences ont été restitués lors de balades artistiques. Radio Luz a donné la parole aux habitants. L'idée d'un projet est forcément la convergence entre plusieurs échanges, la compréhension de plusieurs points de vue, expressions, analyses... Le Parc national des Pyrénées a accompagné ce projet et l'a soutenu.

Éliane Blin exprime sa satisfaction : «*Chaque nouveau projet est une nouvelle aventure humaine et celle là a été vraiment réussie avec des regards brillants de plaisir.*»



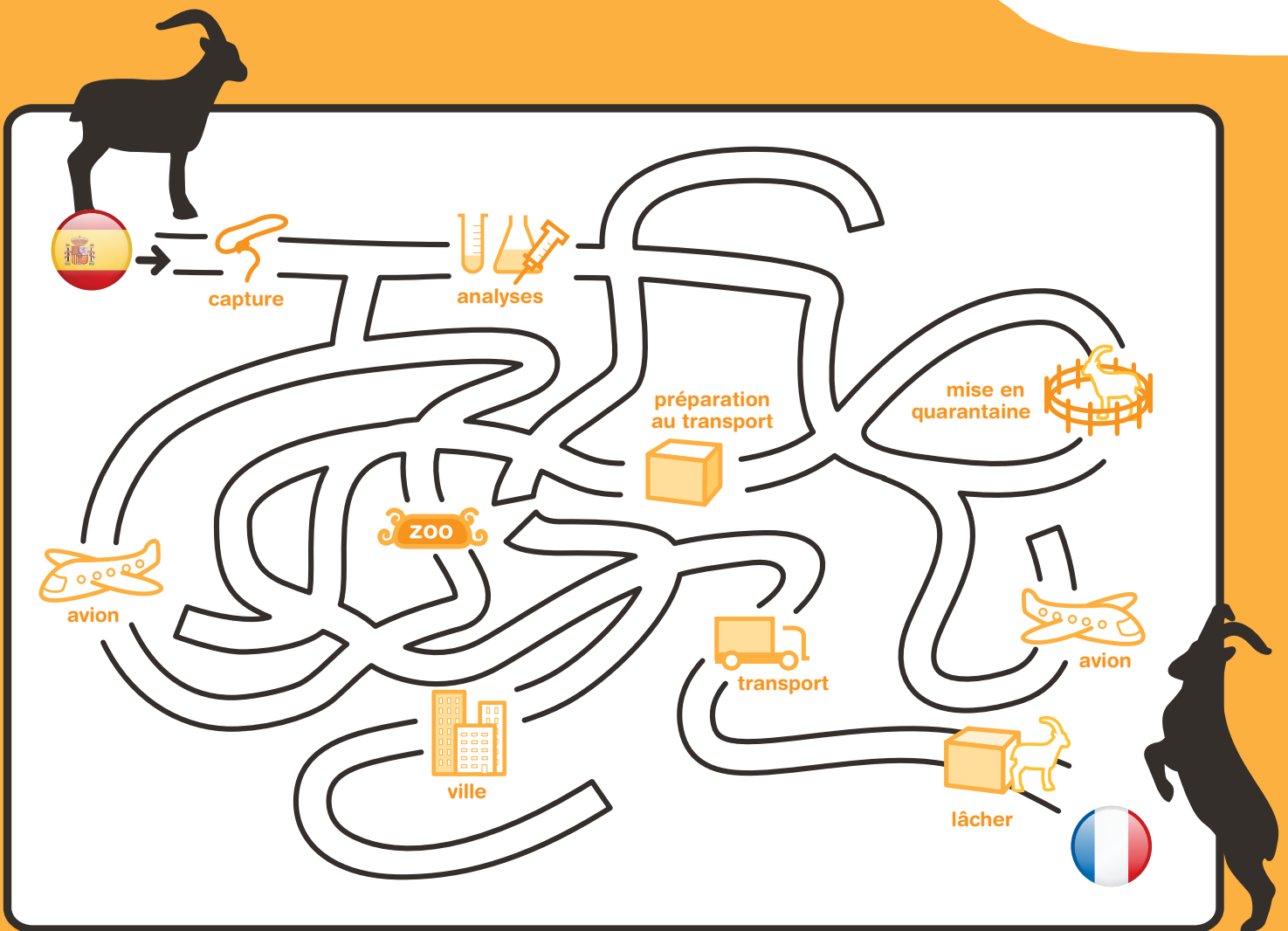
1. DESSIN

Dessine la silhouette d'un bouquetin en reliant les chiffres de 1 à 23.



2. LABYRINTHE

Retrace le chemin parcouru par les bouquetins avant de rejoindre le Parc national des Pyrénées.



1 : capture - 2 : analyses - 3 : mise en quarantaine - 4 : préparation au transport - 5 : transport/transfert - 6 : lâcher